

Présidentielle 2017

LES PROGRAMMES DES CANDIDATS

CAHIER SPÉCIAL



► « Le Monde » passe au crible les projets des huit candidats déjà en lice, avant le premier débat télévisé

► Economie, Europe, éducation, environnement, retraites, « Sécu »... Quelles sont leurs solutions ?

► Dans une campagne sans boussole, une analyse des grandes lignes de force et de fracture qui se dégagent



LE MAGAZINE
François Hollande :
les derniers jours
d'un président normal

La crise de croissance des populistes européens

Le Brexit et la victoire de Trump avaient galvanisé les responsables des partis populistes européens. Mais ils ont aussi réveillé sur le Vieux Continent ceux qui veulent empêcher une victoire de l'extrême droite. Aux Pays-Bas, les abstentionnistes se sont mobilisés et ont empêché l'arrivée au pouvoir de Geert Wilders. En Autriche, ils ont barré la route à Norbert Hofer. Il faut se garder de « tout soulagement hors de propos », commente Jean-Yves Camus, spécialiste des radicalités, alors que dans ces deux pays, les populistes ont vu leur popularité exploser.

PAGES 2-3

Sondage Un pourcentage inédit d'indécis si près de l'élection

Selon la nouvelle vague de l'enquête électorale du Cevipof, réalisée les 14 et 15 mars par Ipsos-Sopra Steria, 66% seulement des personnes interrogées se disent certaines d'aller voter le 23 avril. Ce pourcentage, déjà anormalement bas, baisse encore par rapport à février. En outre, parmi les électeurs certains de se déplacer, nombreux sont ceux qui ne sont pas sûrs de leur choix. Rarement ils auront été aussi hésitants, à moins de quarante jours du premier tour de la présidentielle.

Les Français disent regretter l'absence de fond dans la campagne. 65% considèrent que « le débat politique est en train de s'appauvrir ». Dans les intentions de vote, Fillon est à 17,5%, Macron à 26% et Le Pen à 27%. L'ensemble de la gauche, qu'elle soit incarnée par Hamon ou par Mélenchon, est à un niveau historiquement bas.

Reportage dans le Gers, où les électeurs de gauche sont tentés de « voter utile » avec Macron. Enquête auprès des Français de l'étranger, très courtisés.

PAGES 8 À 10

34%
des sondés ne sont pas certains
d'aller voter



La petite musique « antisystème » de la campagne

Ils le disent et le répètent tous à l'envi : les candidats à l'élection présidentielle s'opposent au « système ». Le philosophe Frédéric Worms met en garde contre les dérives d'un tel discours. L'historien Johann Chaptout rappelle que cette notion puise ses racines dans l'extrême droite allemande des années 1920. Le sociologue Nicolas Framont estime que cette rhétorique permet d'éviter de critiquer le modèle économique.

PAGES 20-21

ÉDITORIAL

LA CLAUSE « MOLIÈRE » EN CHANTIER

PAGE 23

L'Italie pourrait sacrifier ses loups à ses éleveurs

Rome pourrait légaliser l'abattage de certains loups afin de protéger les éleveurs. Un projet contesté par les associations, une partie de l'opinion publique et une majorité de régions, alors que le prédateur est protégé en Italie depuis 1971. Dans le Piémont, les Alpes et la Toscane, il est réapparu depuis vingt ans et fait de plus en plus de victimes parmi les troupeaux.

PAGE 6

Dans le parc de Civitella Alfedana, dans les Abruzzes.

GIUSEPPE CAROTENUTO POUR « LE MONDE »



Etats-Unis Premier budget de l'ère Trump

Le président américain augmente considérablement les dépenses militaires. La diplomatie, l'environnement et la culture sont les secteurs les plus sacrifiés

PAGE 4

Société L'arsenal de l'ETA en France bientôt restitué ?

PAGE 13

À NOS LECTEURS

Le supplément « Idées » est remplacé dans ce numéro par le cahier spécial consacré aux programmes des candidats à l'élection présidentielle. Par ailleurs, l'édition du week-end ne comporte plus désormais de supplément « Sports ». Deux pages traitent des sports sont intégrées chaque semaine dans le premier cahier du quotidien. Merci pour votre fidélité.

Economie Croissance en hausse en 2017, amélioration des chiffres de la « Sécu »

CAHIER ÉCO - PAGE 4

Sports A la tête de la Fédération de football, l'autre élection

PAGES 14-15

International Le G20 attend de connaître la nouvelle position américaine

CAHIER ÉCO - PAGE 3

APRÈS LE HAVRE
L'AUTRE CÔTÉ DE L'ESPOIR
UN FILM DE AKI KAURISMÄKI
« AKI KAURISMÄKI AU SOMMET DE SON ART »
« RÉALISÉ AVEC GRÂCE, UNE BELLE ÔDE À LA FRATERNITÉ »
« POÉTIQUE ET ENGAGÉ »

Dans un lycée de Grasse, une tuerie évitée de peu

Un élève de 16 ans, fasciné par le massacre de Columbine, a ouvert le feu et blessé trois jeunes et le proviseur

Pendant quelques minutes, l'hypothèse d'un nouvel attentat a fait irruption dans tous les esprits. Peu avant 13 heures, jeudi 16 mars, un lycéen s'est introduit dans son établissement, le lycée Tocqueville de Grasse (Alpes-Maritimes), armé d'un fusil à pompe, d'armes de poing et de grenades d'exercice.

Trois élèves et le proviseur ont été légèrement blessés par des tirs de plomb. D'autres personnes, blessées lors de la bousculade ou choquées, ont été évacuées. Au total, la fusillade a blessé 14 personnes, « mais aucune n'est en urgence absolue », a indiqué la procureure de Grasse, Fabienne Atzori.

La fusillade a aussitôt déclenché la mention « Alerte attentat » sur l'application pour smartphones SAIP (système d'alerte et d'information des populations), créée au lendemain des attentats du 13 novembre 2015. Tous les établissements scolaires de Grasse ont été confinés pendant quelques heures, ainsi que certains lieux sensibles comme le tribunal.

Le suspect, Killian B., un lycéen de 16 ans, a été interpellé rapidement. Les premières informations sur sa personnalité ont vite éteint l'hypothèse d'un attentat djihadiste. Fasciné par la violence et les films gore, visiblement en mauvais termes avec des camarades de classe, le jeune homme a été placé en garde à vue pour « tentatives d'assassinats ». L'enquête devra établir qui étaient ses cibles, l'origine des armes et d'éventuelles complicités.

En fin de journée, la procureure de Grasse a livré quelques détails sur le déroulement des faits. « Aucun lien ne peut être envisagé avec une entreprise terroriste », a d'emblée précisé la magistrate : « Les motivations de l'élève paraissent liées aux mauvaises relations qu'il entretenait avec certains camarades. Il semblait présenter des difficultés à s'intégrer. »

Selon le récit de premiers témoins, l'élève serait d'abord entré



Devant le lycée Tocqueville de Grasse (Alpes-Maritime), le 16 mars. ARNOLD JEROCKI/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

dans une classe, mais n'aurait pas trouvé le ou les élèves qu'il semblait chercher. S'étant aperçus qu'il était armé, ses camarades ont prévenu le proviseur.

Proche de l'extrême droite

C'est en s'interposant entre le tireur et un élève sur lequel il venait d'ouvrir le feu que le chef d'établissement a été atteint par un tir à l'épaule. Le tireur lui aurait lancé : « C'est pas à vous que j'en veux. » L'élève touché au ventre devait être entendu par les enquêteurs jeudi soir.

Killian B. a été interpellé sans opposer de résistance. « Il semble qu'il aurait déposé ses armes par

terre avec docilité et résignation », a dit la procureure. Dans son sac à dos, les enquêteurs ont découvert de la poudre noire, présentée comme un possible « explosif artisanal, en cours d'expertise ».

A en croire ses activités sur Internet, Killian B. est fasciné par la tuerie de Columbine (Colorado, Etats-Unis). Le 20 avril 1999, deux lycéens y tuèrent douze étudiants et un professeur de cet établissement avant de se suicider. Cette tuerie de masse regroupe une communauté de fans, les « Columbiners ». Elle a inspiré de nombreuses œuvres, dont le documentaire *Bowling for Columbine*, de Michael Moore

(2002), ou le film *Elephant*, de Gus Van Sant (2003).

Killian B. affichait son obsession pour ce massacre sur les réseaux sociaux. Le bandeau de sa page YouTube est une image issue de caméras de vidéosurveillance du lycée américain, et son unique liste publiée sur YouTube rassemble deux films consacrés à la fusillade. La photographie illustrant son compte Twitter est issue des archives de la police de Columbine, et montre les cadavres des deux auteurs de l'attaque.

Amateur de groupes de metal et de l'univers visuel sataniste, le jeune homme semble également fasciné par une imagerie violente

« Ses motivations paraissent liées aux mauvaises relations qu'il entretenait avec des camarades »

FABIENNE ATZORI
procureure de Grasse

proche de l'extrême droite. Il utilisait notamment comme image de profil un visuel issu du jeu *Hatred*, qui revendiquait le titre de jeu le plus violent au monde : le

joueur y incarne un tueur dont l'unique but est de massacrer des civils au hasard dans la rue. Misanthrope, cynique et ultra-violent, le jeu a été édité par le studio polonais Destructive Creations, suspecté de sympathie envers un groupe néonazi.

« On est des merdes »

Sur les réseaux sociaux, Killian B. avait réagi aux attentats ayant frappé la France ces derniers mois. En réponse à un internaute lui demandant la suppression d'une vidéo de l'attentat de Nice sur Twitter, il défendait son maintien : « C'est bien aussi de voir comme quoi on est des merdes qui peuvent mourir pour un rien. »

Au lendemain des attentats du 13 novembre 2015, il avait publié sur Facebook la photo d'un agent du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), recouverte en transparence du drapeau tricolore.

Le père du jeune homme, conseiller municipal de Grasse et membre du Rassemblement pour la France (RPF), un parti souverainiste, est un soutien de la candidature de François Fillon.

Le 8 mars, le conseiller municipal avait tweeté un article du *Figaro*, dont le titre se révèle a posteriori d'une cruelle ironie : « On atteint désormais un point de violence extrême dans les lycées. »

La fusillade de Grasse n'a pas manqué de raviver les fantasmes de certains sites Internet cultivant volontiers l'amalgame. Le site d'extrême droite *Dreuz.info* a ainsi tweeté, sans aucune vérification : « Le jeune musulman arrêté est un lycéen de Tocqueville. » Avant de reconnaître son erreur sur la confession de l'adolescent quelques heures plus tard.

Vendredi, les cours devaient être annulés au lycée Tocqueville, mais l'établissement devait rester ouvert et une cellule d'écoute mise en place, a annoncé le recteur de Nice. ■

DAMIEN LELOUP,
LUC LEROUX (À MARSEILLE)
ET SOREN SEELOW

L'extension du délit d'entrave à l'IVG encadrée

Le Conseil constitutionnel a émis des réserves au nom de la liberté d'expression

La ministre des droits des femmes, Laurence Rossignol, a salué, jeudi 16 mars, la validation par le Conseil constitutionnel de la proposition de loi étendant aux sites Internet le délit d'entrave à l'interruption volontaire de grossesse, définitivement adoptée par l'Assemblée nationale en février après de vifs débats. L'institution émet cependant deux réserves d'interprétation qui réduisent sa portée et éloignent en partie l'objectif affiché par ses auteurs, soutenus par le gouvernement, à savoir lutter contre « le militantisme anti IVG 2.0 », selon l'expression de la rapporteure (PS) du texte, Catherine Coutelle.

La loi prévoit de sanctionner de deux ans de prison et 30 000 euros d'amende le fait d'empêcher ou de tenter d'empêcher de pratiquer ou de s'informer sur une IVG, y compris en ligne, notamment par la diffusion d'« allégations ou indications de nature à induire intentionnellement en erreur, dans un but dissuasif ». Sont visés les sites qui, sous des apparences officielles et neutres, sont animés par des militants anti-IVG et mettent en avant des conséquences douloureuses physiquement et psychologiquement. Ils affichent le plus souvent

des numéros verts que les femmes peuvent appeler. Le texte ouvre la possibilité de poursuites judiciaires à celles qui estimeraient avoir été trompées par ces sites.

Le Conseil constitutionnel, saisi par des parlementaires de l'opposition, estime cependant que « sauf à méconnaître la liberté d'expression, la seule diffusion d'informations à destination d'un public indéterminé » ne saurait à elle seule constituer un délit d'entrave. Le contenu des sites ne pourra donc être poursuivi. La loi, estime les gardiens du respect de la Constitution, ne doit permettre de réprimer que des actes commis dans le cadre de relations entre personnes (par exemple en cas d'appel d'un numéro vert) : harcèlement par SMS, délivrance de fausses informations. Il faudra en outre que soit bien sollicitée « une information, et non une opinion », que celle-ci porte sur l'IVG et ses conséquences, et qu'elle soit donnée par une personne « détenant ou prétendant détenir une compétence en la matière ». En clair, que l'interlocuteur de la femme enceinte vise à la tromper délibérément en mettant en avant sa connaissance du sujet. ■

GAËLLE DUPONT

JUSTICE L'enquête sur Fillon étendue à ses costumes

L'enquête sur de possibles emplois fictifs, qui a valu à François Fillon d'être mis en examen, a été étendue, jeudi 16 mars, aux conditions dans lesquelles des costumes de luxe lui ont été offerts.

Le Parquet national financier a élargi l'enquête des juges à des soupçons de trafic d'influence. *Le JDD* avait révélé qu'un mécène – non identifié – avait signé le 20 février un chèque de 13 000 euros pour régler deux costumes achetés chez un tailleur parisien. – (AFP)

Amende pour discrimination contre un restaurateur

Poursuivi pour avoir refusé en août 2016 de servir deux femmes voilées, un restaurateur de Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) a été reconnu coupable de « discrimination » et condamné, jeudi 16 mars, à 5 000 euros d'amende, dont 3 000 avec sursis. – (AFP)

MODEM-PS Rencontre entre Bayrou et Valls

François Bayrou et Manuel Valls se sont entretenus, mercredi 15 mars, dans un café de la place de la Bastille, à Paris. Mardi, M. Valls avait annoncé qu'il n'apporterait pas son parrainage à Benoît Hamon pour l'élection présidentielle.

La piste de l'ultragauche grecque après l'explosion au FMI

La lettre piégée a blessé une assistante du bureau Europe à Paris

Après l'explosion d'un courrier piégé dans les locaux du Fonds monétaire international à Paris, jeudi 16 mars en fin de matinée, l'enquête « s'oriente » vers la piste de l'ultragauche grecque, a confirmé au *Monde* une source judiciaire. Un acte aussitôt qualifié « d'attentat » par François Hollande qui y a vu l'occasion de « justifier l'état d'urgence ». Une enquête de flagrance a été ouverte et confiée au parquet antiterroriste. La directrice générale du FMI, Christine Lagarde, a condamné un « acte de violence lâche ».

Selon nos informations, c'est une assistante du bureau Europe du FMI qui a été blessée par l'explosion. Ses jours ne sont pas en danger mais elle a été sérieusement touchée aux mains et au visage, ce qui a nécessité une intervention chirurgicale. Le souffle de l'explosion a pu par ailleurs affecter ses tympans. Le courrier ouvert par l'assistante renfermait un dispositif pyrotechnique sophistiqué composé de « poudre, de produit déflagrant et d'un système de mise à feu électronique », a précisé au *Monde* une source proche du dossier. Le tout était étudié pour exploser à l'ouverture. Ce

dernier a été envoyé par la poste au siège du FMI, avenue d'Iéna (16^e arrondissement).

Un lien a été rapidement fait avec un autre acte de même type, commis à Berlin, mercredi 15 mars et revendiqué jeudi au matin par le groupe anarchiste grec nommé « Conspiration des cellules de feu ». Le groupe a affirmé avoir envoyé ce colis au ministre des finances allemand, Wolfgang Schäuble, dans le cadre d'un plan visant « le système de pouvoir ». Un plan baptisé du nom de « Nemesis » (« justice » en grec).

Résidus de timbre grec

Il y a un « point de convergence » entre les deux affaires, a confirmé au *Monde* une source proche du dossier. Même si aucune revendication officielle n'a eu lieu pour l'instant. Le laboratoire central de la Préfecture de police a été dépêché sur place. Les premières constatations ont permis d'identifier des résidus de timbre grec.

La Conspiration des cellules de feu est un groupuscule relativement connu des services de police européens. Apparu en 2008, il s'inscrit dans la mouvance anarchiste et d'extrême gauche toujours active en Grèce.

Il a depuis été à l'origine de plusieurs actions violentes, notamment contre la résidence d'un procureur en 2009, contre le tribunal de Salonique ou encore contre le Parlement grec, en 2010.

Le groupuscule avait déjà envoyé une série de colis piégés à plusieurs dirigeants européens. Parmi eux : Angela Merkel, Nicolas Sarkozy, Silvio Berlusconi, ou encore José Manuel Barroso, président à l'époque de la Commission européenne. Ces colis n'avaient pas fait de victimes. Ils avaient été envoyés à d'autres institutions et ambassades européennes mais avaient pu être interceptés à l'aéroport d'Athènes.

En 2011, plusieurs de ses membres ont été arrêtés et condamnés en Grèce à de lourdes peines de prison. Le groupe a cependant annoncé « son retour » en 2014, et a depuis signé des actions sporadiques, sans faire de victimes, dont une attaque contre les locaux du Parti socialiste grec Pasok, alors au pouvoir dans un gouvernement de coalition. Sa dernière opération revendiquée remonte à octobre 2016 : un engin explosif avait visé le domicile athénien d'une magistrate du parquet. ■

ÉLISE VINCENT